Bordereau attestant l'exactitude des informations - TROYES - 1001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/07/2025 - 3944 - 1955 B 00088 - 552 880 882 - CDM

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

N° 225/3944.

Désignation de l'entreprise : SAS CDM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 39 Avenue des Martyrs 24 Août 1944 10800 BUCHERES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 5 2 8 8 0 8 8 2 0 0 0 3 0 — Néant ☐ *

Pour Copie Certifiée Conforme
Le Représentant Légal

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le. 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
		Capital souscrit non appelé	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	98 323	AG	35 554	62 769	95 540
		Fonds commercial (1)	AH	87 832	AI		87 832	87 832
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 508 525	AO	755 819	752 706	826 030
		Constructions	AP	1 853 678	AQ	1 499 023	354 654	387 716
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	63 905	AS	63 905		
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 138 459	AU	1 655 828	482 630	474 705
		Immobilisations en cours	AV	204 631	AW		204 631	8 933
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	22 500	BE		22 500	22 500
		Prêts	BF	2 699	BG		2 699	3 149
		Autres immobilisations financières*	BH	5 000	BI		5 000	5 000
		TOTAL (II)	BJ	5 985 556	BK	4 010 130	1 975 425	1 911 408
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	3 115 732	BU	5 175	3 110 556	3 514 135
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 499 508	BY	118 967	1 380 540	1 431 743
		Autres créances (3)	BZ	72 808	CA		72 808	71 296
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	6 000 000	CE		6 000 000	6 000 000
		Disponibilités	CF	2 059 354	CG		2 059 354	1 656 071
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 112	CI		29 112	25 279
		TOTAL (III)	CJ	12 776 515	CK	124 142	12 652 373	12 698 526
		Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW					
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM					
		Ecarts de conversion actif* **(VI)**	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	18 762 072	1A	4 134 273	14 627 798	14 609 934

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 2 699 — (3) Part à plus d'un an CR 154 393

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CDM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	111 425	111 425
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	167 693	167 693
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	9 879 700	9 481 046
	Report à nouveau	DH	671 258	671 258
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	977 924	1 098 654
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		22 206
	TOTAL (I)	DL	12 138 003	11 882 284
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	779 796	827 949
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	90 986	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	885 395	1 095 721
	Dettes fiscales et sociales	DY	667 681	744 335
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	58 350	59 644
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	7 584	
	TOTAL (IV)	EC	2 489 795	2 727 650
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 627 798	14 609 934

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 916 254	2 095 799
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CDM — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	15 393 239	FB		FC	15 393 239	16 868 286
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	79 521	FH		FI	79 521	83 828
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	15 472 760	FK		FL	15 472 760	16 952 114
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	101 877	97 127
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 000	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	15 584 637	17 049 241
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	10 529 476	12 215 992
	Variation de stock (marchandises)*					FT	408 114	(287 227)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	850 194	1 049 703
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	77 790	81 088
	Salaires et traitements*					FY	1 775 667	1 836 278
	Charges sociales (10)					FZ	548 316	584 950
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	367 821	296 689
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	28 902	81 206
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	88 771	31 385
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	14 675 055	15 890 068
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	909 582	1 159 173
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		180 363
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	64	134
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	288 988	60 539
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	289 052	241 037
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 035	6 730
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	8 035	6 730
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	281 016	234 307
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 190 599	1 393 480

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS CDM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	36 428	32 798
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	57 000	28 350
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	22 206	20 171
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	115 634	81 319
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	24	2 516
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		9 334
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	24	11 850
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	115 610	69 469
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	328 285	364 295
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	15 989 324	17 371 598
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	15 011 399	16 272 944
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	977 924	1 098 654

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 800	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	15 336	20 567
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC éléments cédés / Produit de cession d'immobilisations		57 000
Ajustement tiers		35 813
Autres charges et produits exceptionnels de gestion	24	14
Dotation et reprise provision pour hausse de prix		22 206
Indemnités clients		599

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 présente un total de 14 627 798 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 15 989 324 Euros, dégage un résultat bénéficiaire de 977 924 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

2- METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'autorité des normes comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux règles d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et selon l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

Il n'est intervenu aucun changement significatif de méthode ou de présentation au cours de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport et n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.
Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles retenues (sauf cas particuliers) sont les suivantes :

- Agencements, aménagements, installations (Linéaire)	4 à 15 ans
- Constructions (Linéaire)	5 à 20 ans
- Installations techniques matériels et outillages (Dégressif et Linéaire)	2 à 8 ans
- Matériels de transport (Dégressif et Linéaire)	2 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatiques (Dégressif et Linéaire)	2 à 5 ans
- Mobiliers (Linéaire)	2 à 10 ans

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Des dépréciations ont été constatées pour les articles endommagés ou à faible rotation.

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
La provision est dotée de manière progressive sur plusieurs exercices selon la nature du risque de recouvrement.

3 - NOTES SUR LE BILAN

Note 1 : Immobilisations incorporelles

Elles incluent :

- les éléments incorporels du fonds de commerce pour.....		87 833 €
. fonds reçu en apport	24 392 €	
. fonds « Urban »	36 000 €	
. fonds « Bézile »	27 441 €	

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.
Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.
La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.
Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Note 2 : Immobilisations corporelles et financières

2.1 Les indications afférentes :
- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé,
- aux mouvements des amortissements et les ventilations des dotations sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

Note 3 : Autres informations sur les éléments de l'actif

3.1 Les indications de l'échéance des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.2 Les produits à recevoir s'élèvent à 131 402 € et se décomposent de la manière suivante :

- Fournisseurs, avoirs à recevoir	20 722 €
- Autres produits à recevoir	1 866 €
- Intérêts courus sur organismes financiers à recevoir	108 814 €

3.3 La rubrique « Disponibilités » inclut des effets clients remis à l'encaissement dont la date d'échéance est en janvier 2025. Ceux-ci accroissent le poste « Disponibilités » et diminuent le poste « Créances clients » pour un montant de 622 341 Euros (contre 725 430 Euros en 2023).

3.4 Les charges constatées d'avance s'élèvent à 29 112 € et concernent des charges externes pour une période postérieure à la clôture et des marchandises reçues sur l'exercice suivant.

Note 4 : Capitaux propres

4.1 Le capital social de 300 000 € est divisé en 1 500 actions d'une valeur nominale de 200 Euros.

Note 5 : Provisions

Les mouvements de l'exercice figurent sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

Note 6 : Informations sur les dettes

6.1 Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

6.2 Les produits constatés d'avance s'élèvent à 7 584 Euros et concernent des produits d'exploitation de l'exercice suivant.

Note 7 : Charges à payer

- Intérêts courus bancaires	1 546 €
- Factures non parvenues	68 545 €
- Charges fiscales et sociales	485 768 €
- Clients, avoirs à établir	6 456 €
- Autres dettes	51 894 €
Total	614 209 €

Note 8 : Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 7 584 Euros et correspondent à des commandes facturées mais non livrées à la clôture de l'exercice.

Note 9 : Allégement et accroissement de la dette future d'impôt

Allégement	En base
Charges à payer non déductibles l'année de leur comptabilisation	123 760 €

4- ENGAGEMENTS

Note 10 : Engagements en matière de retraite

La société ne comptabilise pas de provisions pour indemnités de départ en retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 174 204 Euros (charges sociales comprises) calculées au taux de 40%.

Ils sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
-Taux d'actualisation : 3,38%
-Taux de croissance des salariés : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
-Table de taux de mortalité : table INSEE 2012-2016.

5- AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen : 52 salariés soit 4 cadres et 48 non-cadres.

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS CDM — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	186 156	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	1 508 525	KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	1 356 410	KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	497 267	KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	63 905	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	137 631	KW		KX	26 000
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport*		KY	1 854 282	KZ		LA	210 590
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	66 265	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH	8 933	LI		LJ	195 698
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III			LN	5 493 221	LO		LP	432 288
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations			8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			1P	22 500	1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			1T	8 149	1U		1V	4 300
FINANCIÈRES	TOTAL IV			LQ	30 649	LR		LS	4 300
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	5 710 027	ØH		ØJ	436 588

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	186 156	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	1 508 525	LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	1 356 410	MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	497 267	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	63 905	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	163 631	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	156 310	MQ	1 908 562	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	66 265	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	204 631	NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III		IY		NG	156 310	NH	5 769 200	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	22 500	2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	4 750	2F	7 699	2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV		I3		NJ	4 750	NK	30 199	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	161 060	ØL	5 985 556	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CDM — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 783	PF	32 771	PG		PH	35 554
TOTAL I		RK	2 783	RM	32 771	RN		RO	35 554
Terrains		PI	682 495	PJ	73 323	PK		PL	755 819
Constructions	Sur sol propre	PM	1 001 492	PN	27 956	PO		PQ	1 029 448
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	464 469	PW	5 105	PX		PY	469 574
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	63 905	QA		QB		QC	63 905
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	117 672	QE	11 622	QF		QG	129 294
	Matériel de transport	QH	1 403 989	QI	215 158	QJ	156 310	QK	1 462 837
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	61 811	QM	1 883	QN		QO	63 695
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	3 795 835	QV	335 050	QW	156 310	QX	3 974 576
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	3 798 619	ØP	367 821	ØQ	156 310	ØR	4 010 130

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CDM — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A -II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	22 206	TG		TH	22 206	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	22 206	TS		TT	22 206	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	9 711	6P	5 175	6R	9 711	6S	5 175
	Sur comptes clients	6T	172 070	6U	23 727	6V	76 830	6W	118 967
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	181 781	TY	28 902	TZ	86 541	UA	124 142
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	203 987	UB	28 902	UC	108 747	UD	124 142
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	28 902	UF	86 541		
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK	22 206		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CDM — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	2 699	UR	2 699	US	
	Autres immobilisations financières	UT	5 000	UV		UW	5 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	154 393				154 393
	Autres créances clients	UX	1 345 114		1 345 114		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 182		2 182		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	36 208		36 208		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 829		11 829		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	22 588		22 588		
	Charges constatées d'avance	VS	29 112		29 112		
	TOTAUX	VT	1 609 128	VU	1 449 735	VV	159 393
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD	4 300				
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	4 750				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 546	1 546		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	778 250	204 710	573 540	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	885 395	885 395		
Personnel et comptes rattachés		8C	344 067	344 067		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	229 610	229 610		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	89 593	89 593		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 411	4 411		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	58 350	58 350		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	7 584	7 584		
TOTAUX		VY	2 398 808	VZ 1 825 268	573 540	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	169 733	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	218 413			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

CDM
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 39 avenue des Martyrs du 24 août 1944
10800 BUCHERES
552 880 882 RCS TROYES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 977 924,67 euros de la manière suivante :

- A titre de dividende global à l'Associée Unique 200 000,00 €
- Le solde, au compte « autres réserves » 777 924,67 €

977 924,67 €

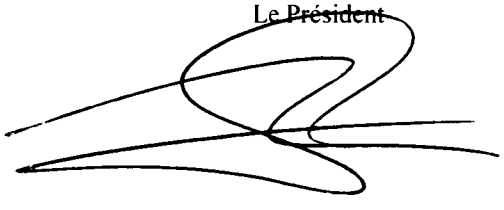
Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1er juillet 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI	Dividendes non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI
31/12/2021	-	200 000 €
31/12/2022	-	200 000 €
31/12/2023	-	700 000 €

Certifié conforme
Le ~~Président~~



CDM
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 300 000 Euros
RCS TROYES 552 880 882
39 Avenue des Martyrs du 24 août 1944
10800 BUCHERES

Décisions de l'Associée Unique du 30 juin 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

BDO Passionnément engagé.

Tel : +33 3 86 95 81 81
Fax : +33 3 86 95 81 89
www.bdo.fr

4, boulevard du Mail
89100 SENS
FRANCE

CDM SASU

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Associée Unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Décision d'Associée Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « CDM » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sens, le 13 juin 2025

SAS BDO IDF
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
Représentée par Jean-Pierre MOUTURAT

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CDM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 39 Avenue des Martyrs 24 Août 1944 10800 BUCHERES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 5 2 8 8 0 8 8 2 0 0 0 3 0 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	98 323	AG	35 554	62 769	95 540
		Fonds commercial (1)	AH	87 832	AI		87 832	87 832
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 508 525	AO	755 819	752 706	826 030
		Constructions	AP	1 853 678	AQ	1 499 023	354 654	387 716
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	63 905	AS	63 905		
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 138 459	AU	1 655 828	482 630	474 705
		Immobilisations en cours	AV	204 631	AW		204 631	8 933
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	22 500	BE		22 500	22 500
		Prêts	BF	2 699	BG		2 699	3 149
		Autres immobilisations financières*	BH	5 000	BI		5 000	5 000
		TOTAL (II)	BJ	5 985 556	BK	4 010 130	1 975 425	1 911 408
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	3 115 732	BU	5 175	3 110 556	3 514 135
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 499 508	BY	118 967	1 380 540	1 431 743
		Autres créances (3)	BZ	72 808	CA		72 808	71 296
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	6 000 000	CE		6 000 000	6 000 000
		Disponibilités	CF	2 059 354	CG		2 059 354	1 656 071
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 112	CI		29 112	25 279
		TOTAL (III)	CJ	12 776 515	CK	124 142	12 652 373	12 698 526
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	18 762 072	1A	4 134 273	14 627 798	14 609 934

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 2 699 — (3) Part à plus d'un an CR 154 393

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CDM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	111 425	111 425
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	167 693	167 693
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	9 879 700	9 481 046
	Report à nouveau	DH	671 258	671 258
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	977 924	1 098 654
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		22 206
	TOTAL (I)	DL	12 138 003	11 882 284
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	779 796	827 949
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	90 986	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	885 395	1 095 721
	Dettes fiscales et sociales	DY	667 681	744 335
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	58 350	59 644
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	7 584	
	TOTAL (IV)	EC	2 489 795	2 727 650
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 627 798	14 609 934

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 916 254	2 095 799
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CDM — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N - 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	15 393 239	FB		FC	15 393 239	16 868 286
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	79 521	FH		FI	79 521	83 828
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	15 472 760	FK		FL	15 472 760	16 952 114
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	101 877	97 127
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 000	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	15 584 637	17 049 241
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	10 529 476	12 215 992
	Variation de stock (marchandises)*					FT	408 114	(287 227)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	850 194	1 049 703
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	77 790	81 088
	Salaires et traitements*					FY	1 775 667	1 836 278
	Charges sociales (10)					FZ	548 316	584 950
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	367 821	296 689
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	28 902	81 206
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	88 771	31 385
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	14 675 055	15 890 068
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	909 582	1 159 173
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		180 363
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	64	134
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	288 988	60 539
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	289 052	241 037
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 035	6 730
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	8 035	6 730
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	281 016	234 307
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 190 599	1 393 480

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS CDM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	36 428	32 798
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	57 000	28 350
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	22 206	20 171
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	115 634	81 319
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	24	2 516
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		9 334
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	24	11 850
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	115 610	69 469
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	328 285	364 295
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	15 989 324	17 371 598
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	15 011 399	16 272 944
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	977 924	1 098 654

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
(2) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
(3) Dont	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 800	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	15 336	20 567
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**	A9		
	obligatoires			
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
VNC éléments cédés / Produit de cession d'immobilisations		57 000
Ajustement tiers		35 813
Autres charges et produits exceptionnels de gestion	24	14
Dotation et reprise provision pour hausse de prix		22 206
Indemnités clients		599

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 présente un total de 14 627 798 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 15 989 324 Euros, dégage un résultat bénéficiaire de 977 924 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

2- METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'autorité des normes comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux règles d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et selon l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

Il n'est intervenu aucun changement significatif de méthode ou de présentation au cours de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport et n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.
Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles retenues (sauf cas particuliers) sont les suivantes :

- Agencements, aménagements, installations (Linéaire)	4 à 15 ans
- Constructions (Linéaire)	5 à 20 ans
- Installations techniques matériels et outillages (Dégressif et Linéaire)	2 à 8 ans
- Matériels de transport (Dégressif et Linéaire)	2 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatiques (Dégressif et Linéaire)	2 à 5 ans
- Mobiliers (Linéaire)	2 à 10 ans

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Des dépréciations ont été constatées pour les articles endommagés ou à faible rotation.

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
La provision est dotée de manière progressive sur plusieurs exercices selon la nature du risque de recouvrement.

3 - NOTES SUR LE BILAN

Note 1 : Immobilisations incorporelles

Elles incluent :

- les éléments incorporels du fonds de commerce pour.....		87 833 €
. fonds reçu en apport	24 392 €	
. fonds « Urban »	36 000 €	
. fonds « Bézile »	27 441 €	

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.
Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.
La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.
Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Note 2 : Immobilisations corporelles et financières

2.1 Les indications afférentes :
- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé,
- aux mouvements des amortissements et les ventilations des dotations sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

Note 3 : Autres informations sur les éléments de l'actif

3.1 Les indications de l'échéance des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

3.2 Les produits à recevoir s'élèvent à 131 402 € et se décomposent de la manière suivante :

- Fournisseurs, avoirs à recevoir	20 722 €
- Autres produits à recevoir	1 866 €
- Intérêts courus sur organismes financiers à recevoir	108 814 €

3.3 La rubrique « Disponibilités » inclut des effets clients remis à l'encaissement dont la date d'échéance est en janvier 2025. Ceux-ci accroissent le poste « Disponibilités » et diminuent le poste « Créances clients » pour un montant de 622 341 Euros (contre 725 430 Euros en 2023).

3.4 Les charges constatées d'avance s'élèvent à 29 112 € et concernent des charges externes pour une période postérieure à la clôture et des marchandises reçues sur l'exercice suivant.

Note 4 : Capitaux propres

4.1 Le capital social de 300 000 € est divisé en 1 500 actions d'une valeur nominale de 200 Euros.

Note 5 : Provisions

Les mouvements de l'exercice figurent sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

Note 6 : Informations sur les dettes

6.1 Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de la liasse fiscale joint.

6.2 Les produits constatés d'avance s'élèvent à 7 584 Euros et concernent des produits d'exploitation de l'exercice suivant.

Note 7 : Charges à payer

- Intérêts courus bancaires	1 546 €
- Factures non parvenues	68 545 €
- Charges fiscales et sociales	485 768 €
- Clients, avoirs à établir	6 456 €
- Autres dettes	51 894 €
Total	614 209 €

Note 8 : Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 7 584 Euros et correspondent à des commandes facturées mais non livrées à la clôture de l'exercice.

Note 9 : Allégement et accroissement de la dette future d'impôt

Allégement	En base
Charges à payer non déductibles l'année de leur comptabilisation	123 760 €

4- ENGAGEMENTS

Note 10 : Engagements en matière de retraite

La société ne comptabilise pas de provisions pour indemnités de départ en retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 174 204 Euros (charges sociales comprises) calculées au taux de 40%.

Ils sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
-Taux d'actualisation : 3,38%
-Taux de croissance des salariés : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
-Table de taux de mortalité : table INSEE 2012-2016.

5- AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen : 52 salariés soit 4 cadres et 48 non-cadres.

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS CDM — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	186 156	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	1 508 525	KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	1 356 410	KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	497 267	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	63 905	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	137 631	KW		KX	26 000
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*			KY	1 854 282	KZ		LA	210 590
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	66 265	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	8 933	LI		LJ	195 698
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	5 493 221	LO		LP	432 288
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P	22 500	1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	8 149	1U		1V	4 300
	TOTAL IV			LQ	30 649	LR		LS	4 300
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	5 710 027	OH		OJ	436 588

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	186 156	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	1 508 525	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	1 356 410	MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	497 267	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	63 905	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	163 631	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	156 310	MQ	1 908 562	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	66 265	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	204 631	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	156 310	NH	5 769 200	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations		IO		OX		OY		OZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	22 500	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	4 750	2F	7 699	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	4 750	NK	30 199	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	161 060	OL	5 985 556	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CDM — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 783	PF	32 771	PG		PH	35 554
TOTAL I		RK	2 783	RM	32 771	RN		RO	35 554
Terrains		PI	682 495	PJ	73 323	PK		PL	755 819
Constructions	Sur sol propre	PM	1 001 492	PN	27 956	PO		PQ	1 029 448
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	464 469	PW	5 105	PX		PY	469 574
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	63 905	QA		QB		QC	63 905
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	117 672	QE	11 622	QF		QG	129 294
	Matériel de transport	QH	1 403 989	QI	215 158	QJ	156 310	QK	1 462 837
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	61 811	QM	1 883	QN		QO	63 695
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	3 795 835	QV	335 050	QW	156 310	QX	3 974 576
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	3 798 619	OP	367 821	OQ	156 310	OR	4 010 130

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**	NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CDM — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	22 206	TG		TH	22 206	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	22 206	TS		TT	22 206	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	O6		O7		O8		O9		
	Sur stocks et en cours	6N	9 711	6P	5 175	6R	9 711	6S	5 175	
	Sur comptes clients	6T	172 070	6U	23 727	6V	76 830	6W	118 967	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	181 781	TY	28 902	TZ	86 541	UA	124 142	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	203 987	UB	28 902	UC	108 747	UD	124 142	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	28 902	UF	86 541			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK	22 206			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CDM — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	2 699	UR	2 699	US	
	Autres immobilisations financières	UT	5 000	UV		UW	5 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	154 393				154 393
	Autres créances clients	UX	1 345 114		1 345 114		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 182		2 182		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	36 208		36 208		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 829		11 829		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	22 588		22 588		
	Charges constatées d'avance	VS	29 112		29 112		
	TOTAUX	VT	1 609 128	VU	1 449 735	VV	159 393
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD	4 300				
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	4 750				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 546	1 546		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	778 250	204 710	573 540	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	885 395	885 395		
Personnel et comptes rattachés		8C	344 067	344 067		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	229 610	229 610		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	89 593	89 593		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 411	4 411		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	58 350	58 350		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	7 584	7 584		
TOTAUX		VY	2 398 808	VZ 1 825 268	573 540	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	169 733	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	218 413			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group